PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. MÉKINAC MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac, tenue à la salle des séances du Conseil situé au 1216 rue Principale, ce septième jour d'octobre 2015 (07/10/2015) à compter de 19 heures et à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

Mme Marlène Doucet Marjolaine Guérin Mme Michelle Bouchard Mme

Sont absents : M. Guy Dessureault - M. Robert Doucet M. Jean-François Cossette

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur Robert Tessier, maire suppléant. Mme Sylvie Genois, secrétairetrésorière, est aussi présente.

Résolution 2015-10-149 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé Mme Marjolaine Guérin appuyé par Mme Michelle Bouchard et résolu d'adopter l'ordre du jour ci-dessous présenté

- 1. Ouverture
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 02 septembre 2015
- 4. Dépôt du rapport de la consultation publique
- 5. Présentation des comptes
- Prévisions budgétaires 2016 Régie Incendies Vallée du St-Maurice
- 7. Formation de PG Solutions
- 8. Formation ADMQ
- 9. Demande Fonds de développement du territoire 2015-2016
- 10. Nomination d'un maire suppléant
- 11. Demande modification de zonage
- Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment Permis
- 13. Ministère des Transports Suggestion de notaires
- 14. Adoption du 2e projet de règlement de plan d'urbanisme
- 15. Adoption du 2^e projet du règlement de lotissement
- 16. Adoption du 2^e projet de règlement de zonage
- 17. Adoption du 2e projet de règlement de construction
- Adoption du 2^e projet de règlement l'émission des permis et certificats
- 19. Adoption du 2^e projet de règlement administratif
- 20. Demande de dérogation mineure pour le 2665, Route Ducharme
- 21. Rapport des soumissions de déneigement.
- 22. Demande de déneigement rue Mongrain (section chemin privé)
- 23. Autorisation pour constats d'infractions
- 24. Travaux dans le cadre du PAARRM

- 25. Soumission Services techniques Incendies Provincial Inc.
- 26. Soumission Stelem amortisseur de jet
- 27. Soumission Vérification de précision des compteurs d'eau
- 28. Soumission R.J. Lévesque & Fils Essai de pompage par paliers multiples
- 29. Formation Réseau BIBLIO CQLM
- 30. Varia:
 - Roulotte fin de semaine
 - Demande plan et devis salle communautaire camping
 - Demande lampadaire face au 2091, route Ducharme
- 31. Période des questions
- 32. Levée de l'assemblée

-Adoptée-

<u>Résolution 2015-10-150</u> Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 02 septembre 2015.

Il est proposé Mme Marjolaine Guérin appuyé par Mme Michelle Bouchard et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 02 septembre 2015 tel que rédigé.

-Adoptée-

Résolution 2015-10-151 Dépôt du rapport de la consultation publique

Il est proposé par Mme Marlène Doucet appuyé par Mme Marjolaine Guérin et résolu d'adopter le dépôt du rapport de la consultation publique tenue le 15 septembre 2015, à la salle du conseil municipal concernant les projets de règlements modifiant le plan d'urbanisme.

-Adoptée-

<u>Résolution 2015-10-152</u> Présentation des comptes

Attendu que pour l'approbation des comptes à payer du mois de septembre 2015 chacun des membres du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac ont reçu un rapport exhaustif des dépenses pour cette période;

Il est proposé par Mme Marjolaine Guérin appuyé par Mme Marlène Doucet et résolu

 que des comptes au montant 71 998.72 \$ soient acceptés et payés.

Je soussigné, Sylvie Genois, secrétaire-trésorière de la Municipalité de St-Roch-de-Mékinac, certifie que la Municipalité possède les fonds ou crédits nécessaires au paiement des comptes au montant de 71 998.42 \$ en date du 07 octobre 2015. Sylvie Genois, secrétaire-trésorière

Résolution 2015-10-153 Prévisions budgétaires 2016 – Régie Incendies Vallée du St-Maurice

Il est proposé par Mme Marlène Doucet appuyé par Mme Marjolaine Guérin et résolu d'accepter le budget des prévisions budgétaires de la Régie des Incendies de la Vallée du St-Maurice : 267 888.22 \$ pour les opérations

7 200.00 \$ pour la protection civile 21 770.00 \$ pour les premiers répondants.

-Adoptée-

Résolution 2015-10-154 Formation de PG Solutions

ATTENDU que PG Solutions offre le séminaire de formation – AccèsCité Finances (Mega) à cinq endroits différents dont le plus près pour St-Roch-de-Mékinac est Québec;

ATTENDU que selon cette entreprise, la tenue d'une formation est conditionnelle à un nombre suffisant de participants;

ATTENDU qu'au moins 15 personnes de la Mauricie auraient préféré suivre cette formation en salle à Shawinigan ou à Trois-Rivières, selon un sondage partiel;

ATTENDU que les frais engendrés par le déplacement des participants de la Mauricie vers Québec versus le déplacement des formateurs vers la Mauricie est à considérer, environnementalement parlant, de surcroît;

En conséquence, il proposé par Mme Marjolaine Guérin, appuyé par Mme Marlène Doucet et résolu, que le conseil municipal de la municipalité de St-Roch-de-Mékinac fasse part à PG Solutions de sa vive déception qu'elle ait abandonné sa pratique habituelle de donner des formations en Mauricie, et lui demande de la rétablir, sachant que la satisfaction de ses clients lui est prioritaire.

-Adoptée-

Résolution 2015-10-155 Formation ADMQ

Il est proposé par Mme Marjolaine Guérin appuyé par Mme Marlène Doucet et résolu ce qui suit :

- d'autoriser l'inscription pour la secrétaire-trésorière pour les formations suivantes : les appels d'offres, la préparation et la rédaction des appels d'offres, la préparation et la déduction des documents (règlement et politique), la comptabilité municipale 2, l'environnent juridique et politique de la municipalité, l'évaluation foncière municipale, la confection du rôle d'évaluation et sa continuité;
- d'autoriser le paiement de 924.40 \$ à l'ADMQ.

-Adopté-

<u>Résolution 2015-10-156</u> Demande Fonds de développement du territoire 2015-2016

ATTENDU que Cogéco propose un partenariat pour desservir la municipalité de St-Roch-de-Mékinac ainsi que St-Joseph-de Mékinac, les lacs Mékinac et Missionnaire avec un réseau de fibre optique pour les résidents;

ATTENDU qu'une demande d'aide au FTD est demandée par la MRC de Mékinac pour le projet de développement de l'accès internet haute vitesse au profit de notre municipalité;

ATTENDU qu'un montant de 20 000\$, provenant des Fonds de développement du territoire est réservé pour la municipalité II est proposé par Mme Marjolaine Guérin appuyé par Mme Michelle Bouchard et résolu ce qui suit :

 la municipalité s'engage à participer à ce projet pour un montant de 5 000\$, provenant des Fonds de développement du territoire, conditionnel à ce que le camping municipal soit inclus dans ce projet.

-Adoptée-

Résolution 2015-10-157 Nomination d'un maire suppléant

Il est proposé par Mme Michelle Bouchard appuyé par Mme Marlène Doucet et résolu de nommer Mme Marjolaine Guérin, mairesse suppléante jusqu'au 02 décembre 2015.

-Adoptée-

Résolution 2015-10-158 Demande de modification de zonage

ATTENDU la demande de modification de zonage de M. Simon Gélinas, avocat pour le projet Mékinac-sur-St-Maurice, en date du 15 septembre 2015, pour les lots 5 089 278, 5 123 550, 5 283 856, 5 124 552, 5 156 188 et 4 526 060 qui est présentement zoné 10va:

ATTENDU que la demande est de changer la zone 10va pour le 9vb

ATTENDU que la demande de changement de zonage a pour but un projet de villégiature récréotouristique comprenant 40 unités locatives de type chalet en bordure de la rivière St-Maurice; **ATTENDU** la demande pour le lot 4 526 060 (Ile aux Pins), zonage 52Co viserait à installer des habitations flottantes dans le baie

adjacente à l'île; Il est résolu ce qui suit :

- le conseil municipale désire garder le caractère résidentiel unifamiliale pour cette zone 10va en bordure de la rivière St-
- que la zone 52Co est inscrite au schéma d'aménagement révisé de la MRC de Mékinac comme une zone à protéger et qu'il n'est pas du ressort de la Municipalité d'autoriser ce projet.

-Adoptée-

Résolution 2015-10-159 Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment – Permis

Il est proposé par Mme Marlène Doucet appuyé par Mme Marjolaine Guérin et résolu d'accepter le dépôt du rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment pour le mois de septembre 2015.

<u>Résolution 2015-10-160</u> Ministère des Transport – Suggestion de notaires

ATTENDU l'intention du Ministère des Transports, pour la réfection de la route Ducharme (route 155);

ATTENDU que le ministère désire acquérir une partie du lot 5 089 279 et établir une servitude de drainage contre une partie du lot 4 526 053, le tout d'une superficie de 807,40 mètres carrés;

ATTENDU que ces sont lots sont la propriété de la municipalité; **ATTENDU** que le ministère prévoit transférer la gestion de parties du lot 4 526 514, d'une superficie total de 11 156,40 mètres carrés, et d'établir des servitudes perpétuelles de non-accès contre des parties des lots 4 526 514 et 5 089 279 du cadastre du Québec, situés dans la municipalité de St-Roch-de-Mékinac;

ATTENDU que le Ministère des Transports veut obtenir un rapport sur les titres de la propriété;

ATTENDU que le Ministère des Transports demande à la municipalité de suggérer le nom de deux notaires pour un contrat de services juridiques;

ATTENDU que tous les honoraires et déboursés seront acquittés par le ministre des Transports
Il est proposé par Michelle Bouchard appuyé par Mme Marjolaine Guérin
et résolu suggérer le nom des notaires suivants : Me Katherine

et résolu suggérer le nom des notaires suivants : Me Katherine Lebrun (Marchildon & Lebrun Notaires Inc.) et Me Jean Goulet, notaire

-Adoptée-

<u>Résolution 2015-10-161</u> Adoption du 1^{er} projet de règlement du plan d'urbanisme

Il est proposé par Mme Marjolaine Guérin appuyé par Mme Marlène Doucet et résolu d'adopter le 1^{er} projet de règlement du plan d'urbanisme

-Adoptée-

Résolution 2015-10-162 Adoption du 2^e projet du règlement de lotissement

Il est proposé par Mme Michelle Bouchard appuyé par Mme Marjolaine Guérin et résolu d'adopter le 2e projet du règlement de lotissement.

-Adoptée-

<u>Résolution 2015-10-163</u> Adoption du 2e projet de règlement de zonage

Il est proposé par Mme Marlène Doucet appuyé par Mme Marjolaine Guérin et résolu d'adopter le 2e projet du règlement de zonage

<u>Résolution 2015-10-164</u> Adoption du 2e projet de règlement de construction

Il est proposé par Mme Marlène Doucet appuyé par Mme Marjolaine Guérin et résolu d'adopter le 2e projet du règlement de construction

-Adoptée-

<u>Résolution 2015-10-165</u> Adoption du 2e projet de règlement l'émission des permis et certificats

Il est proposé par Mme Marjolaine Guérin appuyé par Mme Marlène Doucet et résolu d'adopter le 2^e projet du règlement sur l'émission des permis et certificats.

-Adoptée-

<u>Résolution 2015-10-166</u> Adoption du 2^e projet de règlement administratif

Il est proposé par Mme Michelle Bouchard appuyé par Mme Marjolaine Guérin et résolu d'adopter le 2^e projet de règlements administratif.

-Adoptée-

<u>Résolution 2015-10-167</u> Demande de dérogation mineure pour le 2565, Route Ducharme

ATTENDU la demande de dérogation mineure pour permis de lotissement de Mme Sophie St-Jacques en date du 04 septembre 2015, afin d'être autorisée à déroger à l'article 41 de la partie V111 du règlement de lotissement;

ATTENDU la présentation du plan projet de lotissement préparé par Géomatique BLP pour le lot 4 526 341;

ATTENDU que cette demande consiste la distance entre une route et un cours d'eau, un lac ou marécage doivent être située à 60 mètres de la ligne des hautes eaux;

ATTENDU que cette dérogation sera d'autoriser la distance du droit de passage à 38.4 mètres du marécage au lieu de 60 mètres et une distance de 29.1 mètres du marécage pour le rond de virage:

ATTENDU l'avis du comité consultatif d'urbanisme au conseil en date du 07 octobre 2015;

ATTENDU l'avis public émis le 22 septembre 2015.

Il est proposé par Mme Marjolaine Guérin appuyé par Mme Marlène Doucet

et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure pour le 2565, Route Ducharme et d'autoriser la distance du droit de passage à 38,4 mètres du marécage au lieu de 60 mètres et une distance de 29.1 mètres du marécage pour le rond de virage.

<u>Résolution 2015-10-168</u> Rapport des soumissions de déneigement.

ATTENDU qu'à l'ouverture des soumissions le 30 septembre 2015, une seule soumission a été présentée,

ATTENDU que la soumission dépasse 100 000\$ pour une durée de 3 années:

ATTENDU que la municipalité ne veut pas inscrire le déneigement sur le SEAO

Il est proposé par Mme Michelle Bouchard appuyé par Mme Marjolaine Guérin et résolu d'autoriser la secrétaire-trésorière à procéder par invitation d'appel d'offres pour la saison 2015-2016 et 2016-2017 auprès de deux (2) entrepreneurs, soient Les Foresteries S.N. Doucet Inc et Entreprise Ghislain Mongrain Inc .

-Adoptée-

<u>Résolution 2015-10-169</u> Demande de déneigement rue Mongrain (section chemin privé)

ATTENDU la demande en date du 14 septembre 2015 de Mme Marie-Hélène Michon, MM. Mario Corriveau, Noel Leclerc et Joel Mathieu:

ATTENDU que ces propriétaires demandent à la municipalité de prendre en charge l'entretien et le déneigement de cette rue privée;

ATTENDU que cette rue est une continuité de la rue Mongrain appartenant à M. Paul-Emile Marchand, adresse inconnue II est proposé par Michelle Bouchard appuyé par Mme Marjolaine Guérin et résolu ce qui suit :

 de refuser cette demande, ce chemin est privé et non règlementaire aux normes de la municipalité.

-Adoptée-

<u>Résolution 2015-10-170</u> Autorisation pour constats d'infractions

Il est proposé par Mme Marjolaine Guérin appuyé par Mme Michelle Bouchard et résolu d'autoriser M. Robert Jourdain, inspecteur en environnement et bâtiment, à émettre des constats d'infractions pour toutes infractions à la règlementation concernant l'article 69 du règlement de zonage.

-Adoptée-

Résolution 2015-10-171 Travaux dans le cadre du PRRRAM

Il est proposé par Mme Marjolaine Guérin appuyé par Mme Marlène Doucet et résolu ce qui suit :

 que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur la 2^e et 3^e rue, la rue Principale et sur le Chemin Val-Mékinac pour un montant subventionné de 10 000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports.(dossier no 00023414-1 – 35045 (04) – 2015-07-02-49;

- que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur la rue Principale et sur le Chemin Val-Mékinac pour un montant subventionné de 4 000\$ conformément aux exigences du ministère des Transports (dossier no 00021275-1 – 35045 (04) – 2014-09-09-49);
- que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur des rues dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

-Adoptée-

<u>Résolution 2015-10-172</u> Soumission Services techniques Incendies Provincial Inc.

Il est proposé par Mme Marjolaine Guérin Appuyé par Mme Michelle Bouchard et résolu d'accepter la soumission 12756 de Services Techniques incendies provincial Inc. pour l'achat d'un robinet de borne 2 ½ QST afin de vérifier l'étanchéité des bornes fontaines au coût de 316.18 \$ taxes incluses plus les frais pour l'adapteur.

-Adoptée-

<u>Résolution 2015-10-173</u> Soumission Stelem – amortisseur de jet

Il est proposé par Mme Marjolaine Guérin Appuyé par Mme Michelle Bouchard et résolu d'accepter la soumission 11802 de Stelem pour l'achat d'un amortisseur de jet 15' boyau 2 pouces ¼ au coût de 1 034.78 \$ taxes incluses.

-Adoptée-

<u>Résolution 2015-10-174</u> Soumission – Vérification de précision des compteurs d'eau

Il est proposé par Mme Marjolaine Guérin appuyé par Mme Michelle Bouchard et résolu d'accepter la proposition de Les compteurs Lecomte Ltée pour la vérification de nos compteurs d'eau au montant de 1 507.50 \$ net plus taxes.

-Adoptée-

<u>Résolution 2015-10-175</u> Soumission R.J. Lévesque & Fils – Essai de pompage par paliers multiples

Il est proposé par Mme Marlène Doucet appuyé par Mme Marjolaine Guérin et résolu d'accepter la soumission S-1508-07 (2) de R.J. Lévesque & Fils, pour la vérification des 2 puits de la municipalité par essai de pompage par paliers multiples au coût de 3 000\$.

Résolution 2015-10-176 Formation Réseau Biblio CQLM

Il est proposé par Mme Michelle Bouchard Appuyé par Mme Marjolaine Guérin

 d'autoriser la dépense de Mme Lise Bérubé et Mme Chrystyne Poulin pour la formation Catalogue et les ressources numériques offerte gratuitement par le Réseau Biblio CQLM qui aura lieu au Réseau BIBLIO CQLM, Trois-Rivières le mercredi 21 octobre 2015.

-Adoptée-

Résolution 2015-10-177 Roulotte fin de semaine

ATTENDU la demande de Mme Céline Désaulniers, propriétaire d'un terrain riverain, lot 4662536;

ATTENDU que Mme Céline Désaulniers demande à installer sa roulotte les fins de semaine

Il est proposé par Mme Marjolaine Guérin appuyé par Mme Michelle Bouchard et résolu de ne pas accepter la demande de Mme Céline Désaulniers, qui est contraire à l'article 69 du règlement de zonage de la municipalité.

-Adoptée-

<u>Résolution 2015-10-178</u> Demande plan et devis – Salle communautaire camping

ATTENDU que la salle communautaire de camping est désuète; **ATTENDU** que cette salle communautaire ne répond plus aux exigences

Il est proposé par Mme Marlène Doucet appuyé par Mme Marjolaine Guérin et résolu de procéder à la confection de plan et devis pour une nouvelle salle communautaire pour le camping municipal.

-Adoptée-

Résolution 2015-10-179 Lumière de rue

ATTENDU la demande de M. Bertrand Roy, pour l'installation d'un lampadaire en face du 2091, route Ducharme II est proposé par Marjolaine Guérin appuyé par Mme Michelle Bouchard et résolu de faire une demande auprès d'Hydro-Québec pour l'installation de cette lampe de rue.

-Adoptée-

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Marlène Doucet appuyé par Mme Michelle Bouchard. Il est 20 heures 13.

Robert Tessier, maire suppléant
Sylvie Genois
Secrétaire-trésorière